

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

MOOREA FUND - SUSTAINABLE US EQUITY

Un compartiment de MOOREA FUND

Classe Clients particuliers EUR (RE) - LU1648219605

Moorea Fund est agréé au Luxembourg et soumis au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Société de gestion : Société Générale Private Wealth Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs d'investissement

Le Compartiment vise à générer une appréciation du capital sur le long terme principalement par le biais de placements dans des actions de sociétés américaines durables ou de sociétés qui démontrent une amélioration de leurs caractéristiques de durabilité.

Politique d'investissement

Le Compartiment investira au moins 90% de ses actifs dans des actions de sociétés domiciliées ou qui exercent la majeure partie de leur activité économique aux États-Unis. Toutes les actions du portefeuille feront l'objet d'une recherche et d'une analyse sous l'angle de l'ESG. Le Compartiment investira principalement dans des sociétés durables ou des sociétés qui démontrent une amélioration de leurs caractéristiques de durabilité. Le portefeuille investira dans 50 à 70 sociétés incluses dans l'indice S&P 500. Jusqu'à 10% du portefeuille pourra être investi dans des titres non inclus dans l'indice S&P500. Le portefeuille pourra également investir dans des sociétés canadiennes.

Politique d'investissement durable

Le Compartiment privilégie les caractéristiques environnementales ou sociales, au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il prend en compte les critères ESG dans son processus d'investissement, et applique la Politique d'investissement durable de Société Générale Private Wealth Management S.A. disponible à l'adresse : www.sgpwm.societegenerale.com. Le gestionnaire évalue les facteurs ESG tout au long du processus d'investissement, en incluant la recherche, la responsabilité actionnariale et la construction du portefeuille, et incorpore une politique d'exclusion sectorielle complétée d'une politique d'intégration ESG.

Politique d'exclusion sectorielle

Le Compartiment exclut de l'univers d'investissement les sociétés qui ont transgressé l'un des 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies de manière significative et répétée, qui mènent des activités controversées telles que le charbon thermique, les armes chimiques, etc., ou qui sont impliquées dans une ou plusieurs controverses récentes très graves selon la nomenclature MSCI (drapeau rouge). En outre, le gestionnaire applique des exclusions fondées sur des normes et des valeurs. Les exclusions concernent par exemple (sans s'y limiter) les armes controversées, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes, le tabac et les combustibles fossiles, sur la base de seuils de revenus.

Politique d'intégration ESG

Les opinions ESG résultent d'une recherche exclusive et d'un dialogue avec les sociétés. Par ailleurs, le gestionnaire exploite des données de fournisseurs externes. Il s'appuie sur le processus suivant pour évaluer les critères ESG de toute société :

- une méthodologie de notation ESG exclusive appliquée à l'ensemble de l'univers de la stratégie ;
- un système de notation de l'univers de recherche ;
- une recherche approfondie sur des sujets ESG spécifiques considérés comme importants dans le processus d'investissement, pour les actions et les secteurs.

De plus, la stratégie exclut les titres du quintile inférieur conformément au processus de risque du gestionnaire, d'après l'analyse des notations et la base de données ESG. Le portefeuille répond à une approche « best-in-class ». Cette méthode vise à identifier les sociétés qui s'affichent clairement comme des leaders de la durabilité dans leurs secteurs respectifs, ou les sociétés en voie d'amélioration de leurs caractéristiques de durabilité dans un avenir prévisible (« best effort »).

Indice de référence

Le Compartiment sera géré activement par rapport aux indices de référence suivants : S&P500 et Russell 1000. Ces indices de référence sont utilisés pour la comparaison de performances et pour la définition de l'univers d'investissement.

Devise du compartiment

La classe RE est une part de capitalisation en EUR.

Recommandation

La période d'investissement recommandée pour ce compartiment est de 3 à 5 ans.

Fréquence de calcul de la valeur liquidative

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, tout jour ouvré entier au cours duquel les banques sont ouvertes au Luxembourg et aux États-Unis. L'investisseur peut obtenir le remboursement de ses parts sur demande au plus tard à 14h00 le jour ouvrable au Luxembourg précédant le jour de valorisation.

Les actions sont capitalisées. Par conséquent, sauf accord spécifique préalablement défini, aucun dividende ne sera distribué aux actionnaires.

Niveau de risque



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le processus d'investissement commence par la définition d'un budget de risque, en termes de volatilité, afin de rester conforme au profil de risque du Compartiment.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment se situe actuellement dans la catégorie 6 car sa valeur historique simulée a montré une volatilité relativement élevée.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur synthétique, peuvent ne pas être une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque et de rendement indiquée n'est pas garantie de rester inchangée et la catégorisation du Compartiment peut changer au fil du temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'un investissement est sans risque.

Le Compartiment peut également être exposé aux risques suivants, qui ne sont pas suffisamment pris en compte par les indicateurs de risque ci-dessus :

Risque de liquidité

Le Compartiment peut perdre de l'argent ou être dans l'incapacité de réaliser des plus-values s'il ne peut pas vendre un titre au moment et au prix les plus avantageux et celui-ci peut ne pas être en mesure de lever des fonds pour répondre aux demandes de rachat.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel se réfère à un échec ou à un retard dans le système, les processus et les contrôles du Compartiment ou de ses prestataires de services, lequel pourrait entraîner des pertes pour le Compartiment.

Risque de marché

La valeur des actions et des titres assimilables aux actions peut fluctuer en fonction des performances de chaque société et des conditions générales du marché.

Risque de concentration

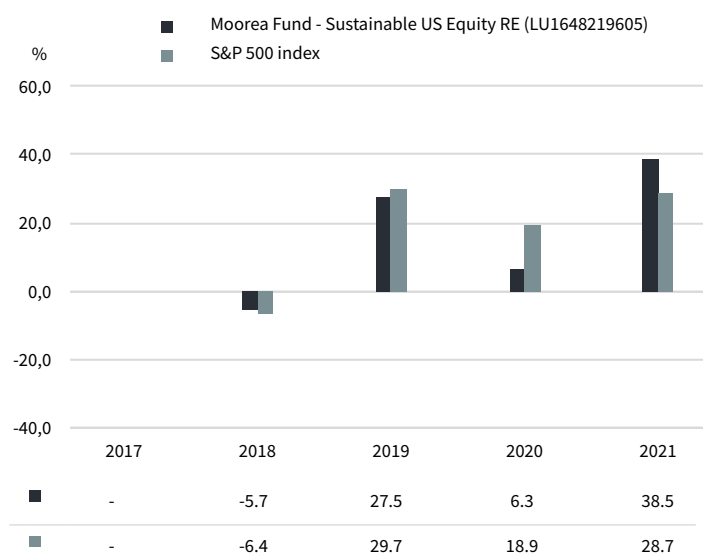
Le Compartiment peut subir des pertes significatives s'il détient une position importante dans un investissement dont la valeur diminue ou qui est exposé à d'autres facteurs défavorables, y compris le défaut de l'émetteur.

Informations clés pour l'investisseur

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	Aucun
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,66%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

Performances passées



Informations pratiques

Dépositaire

Société Générale Luxembourg - 11, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg

Autres informations

Les investisseurs potentiels peuvent obtenir, gratuitement et sur demande, une copie du Prospectus et des Informations clés pour l'investisseur concernant le(s) Compartiment(s) dans le(s)quel(s) ils investissent ainsi que les états financiers annuels et semestriels de Moorea Fund et ses Statuts auprès du siège social de Moorea Fund, de la Société de gestion ou de la Banque dépositaire.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour, comprenant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés sont disponibles sur :

www.sgpwm.societegenerale.com.

Une copie papier de la politique de rémunération mise à jour sera disponible gratuitement sur demande.

Publication de la valeur liquidative

La valeur liquidative par action de chaque catégorie de chaque Compartiment est rendue publique au siège social de la Société et de la Société de gestion.

Elle est disponible chaque jour au siège du Dépositaire et en ligne sur :

www.sgpwm.societegenerale.com.

Les demandes de souscription, de rachat ou de conversion doivent être adressées à l'Agent de registre chez Société Générale Luxembourg (centre opérationnel : 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg).

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution du Compartiment. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont les frais maximums pouvant être imputés aux investisseurs. Dans certains cas, ces frais peuvent être moindres. Vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur. Les frais d'entrée sont déduits avant que votre capital ne soit investi.

Ne sont pas inclus dans les frais courants :

- les commissions liées aux performances,
- les dépenses d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée / de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il vend ou achète des parts d'un autre OPCVM.

Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM indiquera le montant exact des dépenses encourues et le présent document sera mis à jour.

Pour de plus amples informations concernant ces frais, veuillez consulter la section « frais et charges » du prospectus, disponible au siège de MOOREA FUND, 28-32, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.

Les performances présentées dans le graphique ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Le calcul de la performance future inclut l'ensemble des frais et commissions.

Moorea Fund - Sustainable US Equity RE a été créé en 2017.

Les performances du Compartiment ont été calculées en EUR.

La stratégie d'investissement a changé en juillet 2021.

L'indice de référence a changé en novembre 2020. Les données relatives à la performance passée de l'indice de référence présentées dans le graphique pour les périodes annuelles antérieures à cette date se rapportent à l'indice de référence précédent (70% indice S&P 500, 30% indice Russell 2000).

Changement de Compartiment

Un actionnaire peut être autorisé, sous certaines conditions, à passer gratuitement d'un Compartiment à un autre ou d'une classe à une autre au sein du même Compartiment chaque jour de valorisation, par conversion des actions d'un Compartiment en Actions correspondantes de toute classe de l'autre Compartiment. La conversion de classes dans d'autres classes est soumise à certaines restrictions en raison des caractéristiques spécifiques des classes concernées. Pour de plus amples détails sur la façon de changer de Compartiment, veuillez consulter le Prospectus.

Réglementation fiscale

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Responsabilité

La responsabilité de Société Générale Private Wealth Management S.A. ne peut être engagée que sur la base d'informations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.